

pour les mettre en service à bord de porte-avions britanniques. Je désire savoir dans quelle situation ils se trouvent par rapport à l'aviation canadienne et comment il se fait que la Royal Air Force les a enrôlés.

L'hon. M. POWER: Je l'ignore.

M. MacNICOL: Ils doivent être soumis à la juridiction de quelqu'un. Ces jeunes gens comptent parmi les plus intelligents du pays.

L'hon. M. POWER: Se sont-ils enrôlés l'an dernier?

M. MacNICOL: Oui.

L'hon. M. POWER: J'ignore pourquoi ils ne se sont pas présentés aux bureaux de recrutement du C.A.R.C. Il y en avait presque partout.

M. MacNICOL: J'ai soulevé cette question à la Chambre l'an dernier mais je ne me souviens pas exactement de la réponse que m'a donnée le ministre.

L'hon. M. POWER: La même réponse, je suppose.

M. MacNICOL: Si nous construisons ou si nous achetons des porte-avions, le domaine de l'air deviendra du ressort et du ministre de l'Air et du ministre des Services navals. Or quelqu'un devrait assumer la responsabilité de l'enrôlement de ces hommes. Quelle sera la situation de ces hommes lorsque nous aurons nos propres porte-avions? Je suppose qu'ils passeront alors de la Marine royale à la marine canadienne. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec plusieurs d'entre eux et tous m'ont affirmé qu'ils préféreraient servir à bord de porte-avions canadiens. Apparemment, bien qu'il me soit impossible de l'affirmer, quelqu'un a dû venir d'Angleterre pour recruter ces jeunes gens. Comment se fait-il qu'ils soient au service de la Grande-Bretagne plutôt qu'au service du Canada? Ils devraient jouir de tous les droits et privilèges attachés à la citoyenneté canadienne. Ce sont des Canadiens mais ils se trouvent à recevoir leur instruction militaire dans la R.A.F. Je ne me souviens plus du nom de leur service.

L'hon. M. MACDONALD: Le service d'aviation de la marine.

M. MacNICOL: Cette question ne relève peut-être pas du ministre. Je remarque qu'il fait un signe de dénégation de sorte qu'il ne serait guère utile que je poursuive mes remarques.

L'hon. M. MACDONALD: Je ferai une déclaration à ce sujet au moment de l'étude de mes crédits.

M. MacNICOL: Je remercie le ministre. Cette question est importante pour les pères et les proches de ces jeunes gens. Apparemment on les a enrôlés dans le service d'aviation de la marine à l'insu de nos autorités militaires. Ce sont de tout jeunes gens; je doute qu'aucun d'eux n'ait eu plus de 18 ans. Peut-être leurs professeurs d'université ou leurs instituteurs les ont-ils invités à s'enrôler, je ne sais.

Les affaires du département du ministre ont fait le sujet de bien des discours. Je désire féliciter le ministre; son attitude est toujours sympathique. Lorsqu'il se trompe, il est prêt à l'admettre ouvertement. Que pouvons-nous faire lorsqu'il nous dit qu'il s'est trompé? S'il admet qu'il a commis une erreur, nous ne pouvons que lui accorder ce qu'il demande. C'est un peu à cause de cela que le ministre a pu faire adopter ses crédits avec tant de facilité. Il est toujours franc avec nous. Lorsque nous croyons, même à tort, qu'il a commis une erreur, il se lève et fait son *mea culpa*. C'est désarmant! C'est un bel état d'esprit et qui le rend digne de grands éloges. Il s'est révélé excellent ministre. Je félicite aussi l'honorable représentant de Spadina, l'honorable représentant de Greenwood et les autres dont j'oublie le nom des circonscriptions, des excellents services qu'ils ont rendus aux postes qu'ils occupent au cours de la présente guerre. Ils se sont privés de l'excellente compagnie des membres de cette Chambre; et ils aimeraient mieux sans doute être ici que dans leurs bureaux surchauffés à Trenton et ailleurs. L'honorable député de Spadina s'est montré généreux dans les louanges qu'il a eues pour les divers services de l'aviation. Je souscris à tous les éloges qu'il a adressés aux personnels navigants ou d'entretien et à tous ceux qui travaillent dans les camps à travers le pays. Je le félicite personnellement des services qu'il a rendus au pays, comme l'a fait l'honorable député de Greenwood et les autres qui ont renoncé cette année à beaucoup de choses pour servir la cause commune.

M. McIVOR: J'ai une autre question à poser. En écoutant le ministre et les autres honorables députés de ce côté-ci de la Chambre, je me demandais s'il ne serait pas possible d'envoyer des exemplaires du hansard dans lesquels sont consignés leurs discours, aux hommes qui accomplissent le travail là-bas. Je reconnais qu'il est nécessaire de réserver les cales pour le transport des denrées alimentaires mais, je n'en doute pas, le hansard où est consigné ce débat fournit abondamment matière à réflexion et l'on pourrait donc fort judicieusement l'expédier aux di-